



**MICROTEL - MULTIMÉDIA**  
**Confédération Française des Fédérations  
et Associations de Microinformatique,  
Télématique, Réseaux et Multimédia.**  
**33 Rue Saint Ausone - 16000 ANGOULÊME**  
**☎ 06.82.78.29.85**  
[Http://www.microtel.fr.eu.org](http://www.microtel.fr.eu.org)  
[microtel.multimedia@wanadoo.fr](mailto:microtel.multimedia@wanadoo.fr)

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire**  
**Dimanche 10 Avril 2011 de 10 h 30 à 12 h à Saint-Omer (Pas de Calais)**

**Ordre du jour :**

1. Rapport Moral 2010
2. Rapport Financier 2010
3. Cotisations 2011/2012 et Budget Prévisionnel 2011
4. Election du Conseil d'Administration

**1. RAPPORT MORAL 2010**

Après un tiers de siècle d'existence, dans un monde où le profit et la violence sont trop souvent les seules références, les clubs Microtel et Amiposte-Télécom constituent encore quelques espaces de liberté, de bénévolat et de convivialité. Ils permettent à des publics très divers d'approcher les nouvelles technologies, en proposant de partager des compétences, du savoir et de simples moments d'amitiés entre passionnés.

Et trente trois ans ce n'est pas rien surtout si on le mesure à l'aune des comportements actuels ou le " zapping " semble être un mode de comportement généralisé, l'égoïsme et le chacun pour soi une règle intangible.

Une telle longévité c'est à vous que nous la devons, vous présidents et animateurs bénévoles actuels et passés, qui, malgré les vicissitudes de la vie, l'indifférence quand ce n'est pas l'ingratitude des pouvoirs publics et de nos concitoyens, avez contribué à la création, au développement, au maintien de ces lieux d'échanges et de transmission de connaissances que sont les clubs.

Nous sommes, et de loin, la plus ancienne des associations de ce type en France.

Et la modestie de nos effectifs ne représente pas forcément à sa juste valeur la contribution de nos associations à la diffusion d'une culture informatique et à l'utilisation de l'internet auprès du grand public.

Nous pouvons, nous devons même, être fiers du travail accompli collectivement pendant ces trente trois années, tant sur le plan local, que régional et national.

Et ce résultat n'est pas dû au hasard, mais bien à l'investissement que chacun apporte, à la bonne humeur et à la convivialité qui règne le plus souvent, à la capacité de parler de questions souvent complexes sans pour cela se prendre au sérieux, à l'inventivité déployée pour tenter d'expliquer ce qu'il ne faut pas toujours chercher à comprendre.

Au risque de me répéter une fois de plus, ne perdons pas de vue que notre Confédération Française MICROTEL - MULTIMEDIA est l'émanation directe des Clubs et Fédérations qui la composent et qui sont représentés au sein de son Conseil d'Administration et qu'elle n'est que cela.

Trente et trois ans après la première création, c'est-à-dire une déjà près d'une génération et demie plus tard, et après pas mal d'évolutions, les Clubs et Fédérations constituant MICROTEL - MULTIMÉDIA ont gardé leurs capacités de dynamisme et d'adaptation. C'est leur présence sur le terrain qui les caractérise, à travers le goût de la technique, comme le montre la richesse et la variété des activités des Clubs, et sans oublier l'aspect de cohésion sociale et de partage du savoir qu'ils mettent au service de tous ceux qui en ont besoin.

L'année 2010 a été la treizième d'un fonctionnement totalement assuré par des bénévoles, ce fonctionnement peut paraître modeste et discret, mais il résulte de l'investissement personnel de quelques bonnes volontés et ne peut s'amplifier que par l'apport de nouvelles bonnes volontés prêtes à y investir une part plus ou moins grande de leur temps personnel.

Tout ceci se réalise avec un budget très limité, dont la quasi-totalité des ressources est fournie par les cotisations de chacun des adhérents des clubs, complétée par le revenu des fonds de réserve.

La Confédération a souscrit un contrat d'assurance pour la Responsabilité Civile de l'ensemble des adhérents, qui couvre la responsabilité des animateurs comme celle de chaque adhérent. Une convention existe avec l'Association Nationale du Chèque Vacances, ce qui permet aux associations d'accepter en paiement les chèques vacances. La commission minime prise par l'ANCV est prise en charge par la Confédération.

Le Conseil d'Administration de la Confédération s'est réuni, via Internet tous les mois sauf durant les vacances, pour coordonner le fonctionnement général et pour faciliter les actions des différentes fédérations ou clubs qui expriment des besoins.

Le Serveur de la Confédération est encore en cours d'évolution sous la responsabilité des directeurs techniques

La Confédération coordonne l'organisation des Rencontres Nationales, le Conseil d'Administration veille à leur organisation avec le soutien des fédérations régionales et du Club organisateur sur le terrain, elles sont le support des Assemblées Générales. Ces Rencontres Nationales réunissent régulièrement une centaine de personnes pendant un week-end et de ce fait facilitent les échanges et les partenariats.

Elles permettent de montrer ce qui se fait dans les clubs et d'en discuter au sein d'ateliers. C'est un moment fort dans la vie de la Confédération.

En 2010 elles se sont tenues à Caen - Hérouville-Saint-Clair dans le Calvados, avec une bonne participation des clubs, dans une ambiance très conviviale, avec de nombreux ateliers, grâce au dévouement d'Antoine LE GALL, Daniel CARRE, Michel PIOT et Jean SAQUET animateurs du club local, au soutien de la Fenoram, Framif, de la Fédération Lotharingie, de la Fédération Amiposte. Notre assemblée générale et celle de la Fédération Amiposte -Télécom ont eu lieu pendant ces rencontres.

Cet événement annuel se double traditionnellement de la remise des prix du Concours Microtel, qui souligne la qualité des activités des Clubs. Saran, Mont-Saint-Eloi, Micronet 91, Micronet Vincennes, Micromut Confolens et Microtel 91 figuraient au palmarès.

Les Fédérations régionales Aquitaine, Charentes-Poitou, Ile de France, Lorraine, Midi-Pyrénées et Normandie, organisent aussi à leur niveau des assemblées générales et des manifestations spécifiques.

Le challenge inter club a été remporté en 2010 à Caen - Hérouville-Saint-Clair par le Club de Mont-Saint-Eloi qui nous accueille ici aujourd'hui.

La Confédération favorise la mutualisation et la répartition de moyens entre les clubs et fédérations et elle soutient la création de nouveaux clubs. Il faut souligner l'apport de la Fédération Lotharingie, de la Framif, de la Framip et de la Fenoram, en termes de dotation du challenge et pour leurs soutiens au Rencontres Nationales.

A la suite des décisions prises en Assemblée Générale en 2006, un partenariat avec les groupes d'utilisateurs Microsoft et les utilisateurs de logiciels libres a été établi.

Le Conseil d'Administration et plus particulièrement son bureau, ont la volonté de travailler bénévolement à l'essor des associations qui constituent la Confédération et ils poursuivront sans relâche la mission qu'ils ont entreprise, avec le soutien de tous ceux qui œuvrent patiemment dans ce sens et très souvent de manière discrète.

Bien des efforts sont faits mais beaucoup restent encore à faire, la voie tracée semble la bonne, et l'implication importante d'Administrateurs issus des fédérations régionales est un soutien important dans l'action.

Qu'a apporté chacun d'entre nous, adhérent d'une association, à sa Confédération ?

Et que pouvons nous encore apporter ? Telles sont toujours les deux questions plus que jamais d'actualité.

Car en réalité la Confédération n'est pas une entité abstraite et idéalement généreuse, mais seulement l'addition de toutes nos bonnes volontés.

Avant de terminer le rapport moral, un hommage particulier doit être rendu à quelques-uns de ces bénévoles qui ont contribué avec efficacité au fonctionnement de la Confédération, des Fédérations et des Clubs :

Didier DERACHE et Robert DUPIRE pour l'organisation du Challenge et des Rencontres 2011.

Michel CANAUX, Benoît JACQUOT, Saïd FERHAT, Jacques GOLDSCHNEIDER et leurs Fédérations, pour l'aide à l'organisation de ces Rencontres.

François LECLUSE, Jean SAQUET, Didier CLERMONTÉ et Thierry BELVIGNE pour leur travail sur le serveur confédéral.

Yves CARTERON, pour son travail de Secrétariat et Alain CHAUVAUD pour la gestion de la Trésorerie.

**1ère résolution soumise au vote : L'Assemblée Générale approuve le Rapport Moral 2010.**

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

## **2. RAPPORT FINANCIER 2010**

COMPTE D'EXPLOITATION 2010			
DEPENSES		RECETTES	
ASSURANCES	1 401,69 €	COTISATIONS-ADHESIONS	3 466,50 €
ELECTRICITE	219,72 €	INTERETS ET PLUS-VALUES	168,44 €
TELECOMS et AFFRANCHISSEMENTS	889,73 €		
SUBVENTIONS	1 000,00 €		
FRAIS BANCAIRES	123,62 €		
EXCEDENT D'EXPLOITATION :	0,18 €		
TOTAL	3 634,94 €	TOTAL	3 634,94 €

Les écarts constatés par rapport au budget prévisionnel ont aboutit à un excédent d'exploitation si minime qu'on peut considérer le résultat en équilibre quasi parfait, témoin d'une saine gestion.

Le Bilan est sain, il permet d'envisager l'avenir avec sérénité :

BILAN 2010			
ACTIF		PASSIF	
COMPTE CHEQUE	676,33 €	FONDS ASSOCIATIFS	19 791,94 €
LIVRET	10 146,57 €		
RESERVE STATUTAIRE	8 969,22 €	RESULTAT	0,18 €
TOTAL :	19 792,12 €	TOTAL :	19 792,12 €

**2ème résolution soumise au vote : L'Assemblée Générale donne quitus au trésorier de sa gestion 2010.**

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

## **3. COTISATION CONFEDERALE 2010/2011 ET BUDGET PREVISIONNEL 2011**

Le Conseil d'Administration avait proposé 1,30 euro de cotisation confédérale pour 2011/2012.

Suite aux débats il est convenu de maintenir la cotisation à 1,20 euro.

BUDGET PREVISIONNEL 2011			
DEPENSES		RECETTES	
ASSURANCES	1 500,00 €	COTISATIONS-ADHESIONS	3 280,00 €
EAU et ASSAINISSEMENT	30,00 €	INTERETS ET PLUS-VALUES	200,00 €
ELECTRICITE	220,00 €		
FOURNITURES			
TELECOMS et AFFRANCHISSEMENTS	900,00 €		
SUBVENTIONS	700,00 €		
FRAIS BANCAIRES	130,00 €		
TOTAL	3 480,00 €	TOTAL	3 480,00 €

Le Budget Prévisionnel présenté tient compte des données au moment de la convocation de l'Assemblée Générale, il permettra une aide aux Fédérations et Clubs, avec en particulier la dotation des prix du Concours et l'organisation des Rencontres Nationales, la gestion des adhésions, la communication et la couverture assurance responsabilité civile des adhérents.

La Confédération s'engage à faire tout ce qui est nécessaire, y compris financièrement, pour assurer une bonne organisation des Rencontres Nationales.

**3ème résolution soumise au vote : L'Assemblée Générale approuve la cotisation confédérale 2010/2011 et le Budget Prévisionnel 2010 ç l'unanimité moins 141 voix contre.**

#### **4. ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.**

Avant de procéder au vote sur la liste des candidats adressée avec la convocation de l'Assemblée Générale, le Président indique qu'en raison de son état de santé, Robert POIRIER à demandé qu'on lui permette de se préoccuper de sa santé de façon prioritaire et c'est pour cela qu'il n'a pas souhaité figurer sur la liste cette année, il faut lui souhaiter que cette santé s'améliore et le remercier pour son travail, et notamment l'organisation des Rencontres à Châteauroux. Il précise que Claude CORBÉ avait aussi souhaité suspendre sa participation au Conseil d'Administration pour raisons de santé. A tous deux il est souhaité une meilleure santé.

#### **Liste des candidats au Conseil d'Administration**

<b>Marcel AMOUROUX</b>	Président de la Fédération Aquitaine
<b>Denis BERTHOZ</b>	Membre du Bureau de Microtel Gagny
<b>Michel CANAUX</b>	Président de la Fédération Midi-Pyrénées
<b>Yves CARTERON</b>	Président de la Fédération Charentes Poitou
<b>Jean-Jacques CHABERT</b>	Président de Microtel Angoulême
<b>Alain CHAUVAUD</b>	Président d'Ademir Microtel Villefagnan
<b>Didier CLERMONTÉ</b>	Trésorier Microtel 91 Vigneux-sur-Seine
<b>Hélène DUMUR</b>	Présidente de la Fédération Normande
<b>Saïd FERHAT</b>	Président d'Amiposte Gagny
<b>Jacques GOLDSCHNEIDER</b>	Président de la Fédération Ile de France
<b>Benoît JACQUOT</b>	Président de la Fédération Lotharingie
<b>François LÉCLUSE</b>	Président de Libre En Poche
<b>Karine LÉCLUSE</b>	Présidente de la Fédération Rhône Alpes
<b>Hervé MICHEAU</b>	Directeur Technique Microtel 91 Vigneux-sur-Seine
<b>Pierre PUHARRÉ</b>	Secrétaire de la Fédération Ile de France
<b>Jean SAQUET</b>	Directeur Technique Microtel Caen
<b>Jean-François SBARDELLA</b>	Président de Microtel Montélier

**4ème résolution soumise au vote : l'Assemblée Générale approuve la liste de candidats présentée.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.**

Le Président :



Jean-Jacques CHABERT